



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 7 août 2018

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères VICKY DUBEAU, KATHLEEN GAUTHIER, CARLEN LAFLEUR, DESIREE TREMBLAY et Messieurs les Conseillers IVAN LEBLANC, ROBIN ZACHARIAS tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

142-08-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse –Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 Mme Carlen Lafleur:
3. Siege #2 Mme Desiree Tremblay: OUI
4. Siege #3 Mme Kathleen Gauthier: OUI
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege /#5 M Ivan Leblanc: OUI
7. Siege #6 M Robin Zacharias:

Directrice Générale Andrea Lafleur :

143-08-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 3 juillet 2018 soit accepté tel que rédigé.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

144-08-2018

**CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES - ACHAT REGROUPE -
SOLUTION UMQ**

REGROUPEMENT ESTRIE-MONTÉRÉGIE

Durée maximale : 2019-2024

Attendu que conformément à la *Loi sur les cités / au Code municipal* et à la Solution UMQ, la municipalité d'Otter Lake et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2024;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Attendu que la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la municipalité d'Otter Lake souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette Actuaires inc. en conséquence ;

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si réitéré au long ;

QUE ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la période 2019-2024;

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

- QUE la municipalité d'Otter Lake mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer, ou déjà octroyé, suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;
- QUE la municipalité d'Otter Lake s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la (Ville, municipalité, MRC, Régie, autre) durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la (Ville / municipalité / MRC / Régie, autre) joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;
- QUE la municipalité d'Otter Lake s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.
- QUE la municipalité d'Otter Lake accepte enfin qu'une municipalité puisse, en cours d'exécution du contrat, se joindre à l'achat regroupé prévu aux présentes ainsi qu'au mandat accessoire des services professionnels du consultant de l'UMQ mandaté pour œuvrer à l'appel d'offres et au contrat à venir, en autant que ladite municipalité s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, au contrat d'assurances collectives adjugé en conséquence ainsi qu'à celles prévues au mandat du consultant.

ADOPTÉ

145-08-2018

ATTENDU QUE : La municipalité va recevoir des argents dans le programme TECQ 2014-2018 pour faire des travaux sur les chemins lac de la Ferme, Milliken ouest et Palmer

ATTENDU QUE : La municipalité à demander Larry Kluge de soumissionner sur le prix de gravier (4000 tonnes approx.)

ATTENDU QUE : La municipalité à reçu le prix suivant (avant taxes) :

Larry Kluge: 4.75 \$ par tonne

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake achète le gravier de Larry Kluge pour faire les travaux sur les chemins lac de la Ferme, Milliken ouest et Palmer.

Adopté

146-08-2018

ATTENDU QUE : La municipalité va recevoir des argents dans le programme TECQ 2014-2018 pour faire du travail sur les chemins lac de la Ferme, Milliken ouest et Palmer.

ATTENDU QUE : La municipalité à choisis trois personnes pour faire le transport:

Herbie Zacharias	1 camion	Max. \$5250.00 avant taxe
Morin Sable & Gravier	1 camion	Max. \$5250.00 avant taxe
Doug Zacharias Camionnage	2 camions	Max. \$10500.00 avant taxe

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE**

KATHLEEN GAUTHIER

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake autorise un montant de 21,000.00 \$ avant taxe pour le transport du gravier requis pour les travaux sur les chemins lac de la Ferme, Milliken ouest et Palmer. (Les fournisseurs seront payés selon le tableau établi par le Ministère de Transport Québec)

Adopté

147-08-2018

ATTENDU QUE : La municipalité va recevoir des argents dans le programme de subvention d'amélioration de la route pour faire des travaux sur le chemin Old Bridge

ATTENDU QUE : La municipalité à demander Larry Kluge de soumissionner sur le prix de gravier (1000 tonnes approx.)

ATTENDU QUE : La municipalité à reçu le prix suivant (avant taxes) :

Larry Kluge: 4.75 \$ par tonne

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

CARLEN LAFLEUR

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake achète le gravier de Larry Kluge pour faire les travaux sur le chemin Old Bridge.

Adopté

148-08-2018

ATTENDU QUE : La municipalité va recevoir des argents dans le programme de subvention d'amélioration de la route pour faire des travaux sur le chemin Old Bridge

ATTENDU QUE : La municipalité à choisis trois personnes pour faire le transport:

Herbie Zacharias	1 camion	Max. \$1250.00 avant taxe
Morin Sable & Gravier	1 camion	Max. \$1250.00 avant taxe
Doug Zacharias Camionnage	2 camions	Max. \$2500.00 avant taxe

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake autorise un montant de 5,000.00 \$ avant taxe pour le transport du gravier requis pour les travaux sur le chemin Old Bridge. (Les fournisseurs seront payés selon le tableau établi par le Ministère de Transport Québec)

Adopté

149-08-2018

ATTENDU QUE : La municipalité va recevoir des argents dans le programme de subvention d'amélioration de la route pour faire des travaux sur les chemins Ranch, Rang A, Bellemore et Polish Hills.

ATTENDU QUE : La municipalité à demander Morin Sable & Gravier de soumissionner sur le prix de roche sautée (2500 tonnes approx.)

ATTENDU QUE : La municipalité à reçu le prix suivant (avant taxes) :

Morin Sable & Gravier: 8.85 \$ par tonne

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE**

IVAN LEBLANC

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake achète la roche sautée de Morin Sable & Gravier pour faire les travaux sur les chemins Ranch, Rang A, Bellemore et Polish Hills.

Adopté

150-08-2018

ATTENDU QUE : La municipalité va recevoir des argents dans le programme de subvention d'amélioration de la route pour faire des travaux sur les chemins Ranch, Rang A, Bellemore et Polish Hills.

ATTENDU QUE : La municipalité à choisis quatre personnes pour faire le transport:

Herbie Zacharias	1 camion	Max. \$3000.00 avant taxe
Larry Kluke	1 camion	Max. \$3000.00 avant taxe
Morin Sable & Gravier	1 camion	Max. \$3000.00 avant taxe
Doug Zacharias Camionnage	2 camions	Max. \$6000.00 avant taxe

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE**

KATHLEEN GAUTHIER

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake autorise un montant de 15,000.00 \$ avant taxe pour le transport du roche sautée requis pour les travaux sur les chemins Ranch, Rang A, Bellemore et Polish Hills. (Les fournisseurs seront payés selon le tableau établi par le Ministère de Transport Québec)

Adopté

151-08-2018

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ**

VICKY DUBEAU

QUE la municipalité d'Otter Lake approuve l'achat de 90 voyages de gravier du fournisseur Doug Zacharias pour les chemins Elsie, Rang A, Francis, Fleury et Mayhew. Le cout total incluant le transport sera 11,250 \$ (125 \$ par voyage, 90 voyages)

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Adopté

152-08-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake approuve une augmentation de 4,00 \$ par heure pour Mme Sarah Kluke. Le titre de Mme Kluke change de secrétaire à l'assistante de la Directrice générale. Mme Kluke sera responsable pour plusieurs taches dans son nouveau rôle.

Adopté

153-08-2018

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake fournit les services 9-1-1 dans notre municipalité et on besoin d'un véhicule;

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake nécessite un camion répondant aux exigences de poids pour ce type de véhicule;

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake a obtenu deux soumission :

John Bear Buick GMC: 39,700.00 \$ plus taxe (2017 Dodge RAM 2500, incluant boîte de fibre et cargaison coulissante, 28,905KMS)

H. Gregoire Chrysler Lafontaine: 49,740.00 \$ plus taxe (2017 Dodge RAM 2500, incluant boîte de fibre, 2642KMS)

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte d'acheter un camion 2017 Dodge 2500 4X4 pour le Département d'incendie pour être capable de continuer d'offrir les services 9-1-1 dans notre municipalité. Le camion d'urgence qu'on a présentement ne conforme pas a la loi pour cette service. Le cout du camion est 39,700 \$ plus taxe. On achète le camion de John Bear Buick GMC à St.Catherines. (ANNEXE A)

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

154-08-2018

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake a reçu plusieurs demandes écrites des contribuables du chemin MacCreadie demandant la municipalité de prendre possession des premiers 0,5 km de cette route intercommunale provinciale. (TPI)

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake reçoit des revenus de taxe pour cette chemin;

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake a vérifié l'état de ladite route et s'assure que le chemin MacCreadie répond aux critères de notre politique routière et est conforme au règlement no 030-05-2003 du plan directeur d'Otter Lake.

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la demande de maintenir les premiers 0,5 km de la route MacCreadie effectif le 1er septembre 2018.

155-08-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la soumission reçue de Mme Lorraine Parent pour compléter la traduction des 5 affiches qui seront placées le long du nouveau sentier pédestre du centre récréatif d'Otter Lake. Le coût est de 750,00 \$.

Adopté

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Siege #1 Mme Carlen Lafleur:

Siège #2 Mme Desiree Tremblay: Porte sur les chambre de bain au centre récréatif

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Collant sur les panneaux concernant le stationnement

Activité à la bibliothèque le 14 aout 2018 a 16h30 -

Imprimer 3D, jus et pizza sera servi

Siège #3 Mme Kathleen Gauthier: Achat du broyeur incluant l'installation

Siège #4 Mme Vicky Dubeau: Balayage sur une portion de chemin Belmont

Siège #5 M Ivan Leblanc: Réunion avec 3R Québec le 10 aout a 13h30 à Gatineau

Bulletin municipal

Charge pour le dépotoir

Siège #6 M Robin Zacharias: Comite de planification – Première réunion et membres

156-08-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la soumission de G.B. Equipements Inc. pour l'achat d'un broyeur incluant le diverter kit. Le cout est 21,000.00 \$ plus taxe. Notre mécanique M Ben Graveline va compléter l'installation sur notre backhoe JCB. Les matériels requis pour l'installation et le cout de main d'ouvre sera un maximum de 10,000.00 \$.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

157-08-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète la pizza et du jus pour l'activité à la bibliothèque mardi le 14 août de 16h30 à 19h. Maximum de 12 participants.

Adopté

158-08-2018

CONSIDÉRANT l'embauche le 23 juillet 2018 d'une ingénieure civile à la MRC de Pontiac ;

CONSIDÉRANT que le service d'ingénierie de la MRC dans le contexte de la mise en commun de services donnera des services de qualité aux municipalités à moindres coûts selon la liste des projets admissibles;

CONSIDÉRANT que le MAMOT offre une aide financière pour soutenir ces initiatives local, incluant la réalisation de diagnostics et d'études sur l'opportunité ou la faisabilité de procéder à une mise en commun;

Il est proposé par VICKY DUBEAU et résolu que la municipalité d'Otter Lake accepte de signer l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique avec la MRC de Pontiac pour l'année 2018-2019 et autorise la mairesse Kim Cartier-Villeneuve et la directrice générale Andrea Lafleur à signer ladite entente.

Il est également proposé qu'elle mandate la MRC de Pontiac pour demander une aide financière auprès du MAMOT dans le cadre de l'appel à projet pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

Adopté

Information aux membres du Conseil

Rapport de l'inspecteur en bâtiment

Rapport du maire

MRC Pontiac engage Mme Kim Lesage, Ingénieur civil, 12 ans d'expérience, elle aiderait avec les projets des 18 municipalités et le TNO Subvention d'entretien de route de l'MTQ au montant de 304,904.00 \$, une augmentation de plus que 73,000 \$ /

Subvention d'amélioration routier de l'MTQ au montant de 39,247.00 \$

Rapport du chef pompier

Rapport du contremaitre de route

Rapport Parc Leslie

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Correspondance

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| 1. Pontiac Scholarship Fund | Merci |
| 2. Gouv. du Québec | Subvention Entretien routier |
| 3. Gouv. du Québec | Subvention Amélioration routier |
| 4. Richard Lemay | chemin Rang A |

159-08-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 64,523.87 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 7ieme jour d'aout 2018.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	64,523.87 \$
Factures prépayées:	24,221.60 \$
Salaires élus et employés:	27,687.03 \$
Totale:	116,432.50 \$

Période de questions 30 minutes

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

160-08-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H50.

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale